

Conseil de gestion plénier

Date : Jeudi 9 octobre 2025

Lieu : Salle Keynes

Personnes présentes ou représentées :

Directeur de l'UFR : Y. VIDEAU

Membres élus : Z. ABIDI (procuration à Kévin Fourrey), T. BARNAY, A. DESHAYES (procuration à Kévin Fourrey), K. FOURREY, Z. HIDOUCHE, J. LOCHARD, V. MIRAKAJ, F. POMPET, F. SARI, A. LE NY, C. REGNIER (absente)

Personnalités extérieures : E. BARD (procuration à Z. HIDOUCHE).

Invités : C. CHAUDET, C. RODRIGUES, Y. VIDEAU.

Compte rendu

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte-rendu du Conseil de gestion plénier du jeudi 11 septembre 2025 (vote)
- 2) Ajustement des M3C de certains parcours de formation (vote)
- 3) Renouvellement du GP IA (vote)
- 4) BI 2026 (vote)
- 5) Questions diverses

Diffusion : Membres du conseil de gestion plénier

Le quorum étant atteint, Yann VIDEAU, directeur de la FSEG, ouvre la séance à 14h23.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE GESTION PLÉNIER DU 11 septembre 2025

Yann VIDEAU, directeur de l'UFR, soumet à l'approbation des membres du Conseil le compte-rendu du Conseil de gestion plénier du jeudi 11 septembre 2025.

Le Conseil de gestion plénier approuve le compte-rendu à l'unanimité.

2. Accréditation RICS du Master 2 ingénierie immobilière (vote)

Le Master 2 Ingénierie immobilière (II) est accrédité par la Royal Institution of Chartered Surveyors (RICS) depuis décembre 2016. C'est dans le cadre du renouvellement de cette accréditation que Florent Sari effectue une présentation autour des enjeux pour la formation de ce renouvellement

aux membres du Conseil de gestion. Cette accréditation permet d'attester de la qualité académique, de la déontologie et de la pertinence opérationnelle du programme concerné. Son coût est de 3 500 euros lors de la ré-accréditation puis 2 000 euros par an pour un montant total de 13 500 euros sur 5 ans. Florent Sari met en évidence que cette accréditation permet de renforcer la crédibilité académique et professionnelle du M2 II, de soutenir la politique qualité et la cohérence des compétences enseignées et d'offrir aux diplômés une visibilité internationale et un accès facilité au réseau RICS. Cela permettrait également de renforcer la notoriété de la FSEG et de l'UPEC dans le domaine de la formation immobilière en France et à l'international, de valoriser l'offre publique face aux grandes écoles privées, et constituerait enfin un atout en termes d'image et d'attractivité vis-à-vis des étudiants (notamment pour le recrutement et la recherche d'alternances). Si la demande de renouvellement de l'accréditation est acceptée, une visite de la FSEG par des membres de la RICS aura lieu en décembre 2025. Des échanges ont lieu autour des bénéfices de cette accréditation au regard du coût pour la composante dans un contexte budgétaire tendu.

La proposition

Êtes-vous favorable au renouvellement de l'accréditation par la RICS du Master 2 Ingénierie Immobilière pour les cinq prochaines années ?

est mise au vote : elle recueille l'unanimité

3. Renouvellement du GP IA (vote)

Ce point n'est finalement qu'un point d'information, la composante ne disposant pas de toutes les informations nécessaires à ce stade pour demander au Conseil de gestion de se prononcer sur le renouvellement du diplôme universitaire (DU) adossé au Graduate Program Intelligence Artificielle (GP IA).

Pour rappel, Les porteurs du GP IA côté FSEG et FST ainsi que les composantes ont été informés par la direction de l'UPEC que les financements des deux parcours « Sciences économiques, juridiques et sociales (SEJS) » et « Santé, ville et environnement (SVE) » du DU GP IA prenaient fin en décembre 2025 et donc que les dépenses pour l'année universitaire 2025-2026 engagées en 2026 devront être supportées par les composantes sur leurs ressources propres.

La question d'un financement des dépenses à engager en 2026 par l'UPEC a été soulevée en CoDir central le 01/10. La nouvelle équipe dirigeante de l'UPEC a annoncé qu'elle rendra prochainement un avis sur cette question.

Actuellement, les étudiants recrutés pour suivre le parcours SEJS du DU GP IA sont inscrits en parcours MASERATI, le DU n'ayant pas encore été renouvelé pour l'année universitaire 2025-2026. La question du renouvellement du DU GP IA sera abordée lors d'un prochain Conseil.

4. BI 2026 (vote)

Les membres du Conseil sont informés que le BI voté ce jour sera présenté le lendemain en dialogue de gestion budgétaire.

Kevin Fourrey présente le BI aux membres du Conseil.

Le montant des ressources de la formation en alternance baisse d'environ 178 k€, passant de 639 654 € au BI 2025 à 460 913 € au BI 2026. Le nombre de contrats en alternance a en effet baissé de 30 % au sein de la FSEG. Cela peut s'expliquer par la baisse des dotations de l'état (divisées par 3) non compensée dans les universités, la concurrence de la multiplicité des écoles et un secteur non dynamique en termes d'emploi.

Le montant des ressources de la formation continue diminue également, passant de 23 782 € (BI 2025) à 17 558 € (BI 2026).

Le montant des ressources de la taxe d'apprentissage reste inchangé par rapport au BI 2025.

La contribution sur ressources propres reste stable à 232 k€.

Alors que le total des ressources propres au BI 2026 est en nette baisse par rapport au BI 2025, la dotation soclée de l'UPEC est quant à elle gelée.

La masse salariale a augmenté de 2 % du volume horaire suite à la réforme de la licence. Le nombre d'heures maquettes à assurer s'élève à 18595 alors que les heures de services dus s'élèvent à 9400, générant une hausse des heures complémentaires à la charge de la composante et une hausse du recours aux enseignants vacataires financés sur ressources propres.

Il est précisé que le poste « surveillance examens » n'a pas été modifié par rapport au BI 2025.

Concernant les besoins en fonctionnement, le Conseil est informé de la suppression des bonbonnes à eau au profit d'un raccordement au réseau d'eau existant.

Une discussion a été portée sur l'intérêt stratégique des 10 000 € inscrits en besoins en investissement.

Au final, le budget total de la FSEG au BI 2026 porte un solde négatif de 276 749 €.

J. Lochard demande si la baisse de l'alternance est purement conjoncturelle et porte à la remarque des membres du Conseil qu'il faut soit diversifier les sources de financement pour ne pas être dépendant soit trouver de nouveaux contrats.

Y. Videau répond que la baisse n'est pas uniquement conjoncturelle mais aussi structurelle. La dépendance vis-à-vis de ce mode de financement met la FSEG en danger.

J. Lochard propose d'ouvrir des modules à la formation continue notamment sur le Master DEIPM.

T. Barnay demande si la formation serait assurée hors DU, ce à quoi J. Lochard répond par l'affirmative (une attestation de formation serait délivrée).

C. Rodrigues préconise une convention de formation de détachement du salarié avec l'entreprise. Tous les diplômes sont ouverts. Il faudrait calibrer les prérequis du salarié et assurer un suivi administratif.

T. Barnay propose de mettre des cours de professionnalisation en L3 afin de préparer les étudiants à la recherche de leur alternance.

L'objectif est de 4000 contrats UPEC, il y en a actuellement 2000. T. Barnay pose la question de la stratégie de l'UPEC face à l'alternance compte tenu des difficultés actuelles. De plus, la question du maintien de la demande d'ouverture à la FA du M2 Économie de la Santé se pose dans ce contexte incertain.

Un débat sur l'offre de formation aura lieu au prochain Conseil des Études. La NOF 26-30 pourrait être réduite du fait de l'impossibilité de fonctionnement avec les dotations et la masse salariale actuelles.

Suite aux inquiétudes des membres du Conseil quant au budget 2026, la motion suivante sera communiquée à la Direction de l'UPEC :

Dans le cadre de la présentation du BI 2026, les membres du Conseil de gestion de la FSEG prennent acte du niveau très élevé du déficit de la composante pour cet exercice, lié à un effet ciseau s'expliquant :

- d'une part, du côté des ressources, par 1) le maintien au BI 2026 de la dotation soclée amputée du gel de 20% décidé au BI 2025 en dépit de l'augmentation du nombre d'étudiants et du coût de la vie, 2) la forte baisse des ressources propres issues de l'apprentissage dans un contexte national marqué par une forte diminution du nombre de contrats proposés par les employeurs ;

- d'autre part, du côté des dépenses, par la hausse contenue du coût de l'offre de formation de la FSEG en lien avec sa stratégie de créer de nouveaux parcours-type en licence pour accroître son attractivité dans un contexte de plus en plus concurrentiel afin d'attirer les meilleurs étudiants, et cela alors même que les ressources en enseignants et enseignants-chercheurs permanents se raréfient.

Les membres du conseil de gestion expriment donc leur inquiétude sur ce budget sincère mais très largement déficitaire. Ils s'interrogent par ailleurs sur la soutenabilité du modèle économique actuel de l'université reposant de manière croissante sur des ressources propres liées à l'apprentissage dont l'évolution demeure très incertaine.

Soumise au vote, cette motion est adoptée à l'unanimité.

Enfin, la proposition

Êtes-vous favorable à la proposition de BI 2026 présenté ce jour ?

est mise au vote : elle recueille deux voix pour, 6 absentions et 3 absentions par procuration

5. Questions diverses

Les membres du Conseil sont informés des élections partielles prochaines du Conseil de gestion (un membre du collège A et un membre du collège B).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h57